

# Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes

Année 2024

1. Ecart de rémunération : 38
2. Ecart de taux d'augmentations individuelles : 35
3. Pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité : 15
4. Nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 5

## Niveau de résultat global :

<b>Total de points obtenus</b>	<b>93</b>
<b>Nombre de point maximum pouvant être obtenu</b>	<b>100</b>
<b>Résultat final sur 100 points</b>	<b>93</b>